

Etude de la tarification zonale Métrocéane

Tarification et billettique

Client: ACEL, Nantes

Fin : 2006

ACEL

L'ACEL est une association qui regroupe les différentes institutions agissant dans le périmètre de l'estuaire de la Loire donc aux environs des grandes villes que sont Nantes et Saint-Nazaire.

Sous la direction de ACEL a été introduit il y a quelques années une gamme tarifaire multimodale (transports urbains, cars interurbains, TER) sous forme de cartes quotidiennes, hebdomadaires et mensuelles, mais seulement sur l'axe ferroviaire Nantes-Saint-Nazaire-Le Croisic.

La réussite commerciale souffre jusqu'à présent d'un système de zones qui n'est pas compréhensible par toute la clientèle potentielle. Celui-ci compte aujourd'hui trois « zones » :

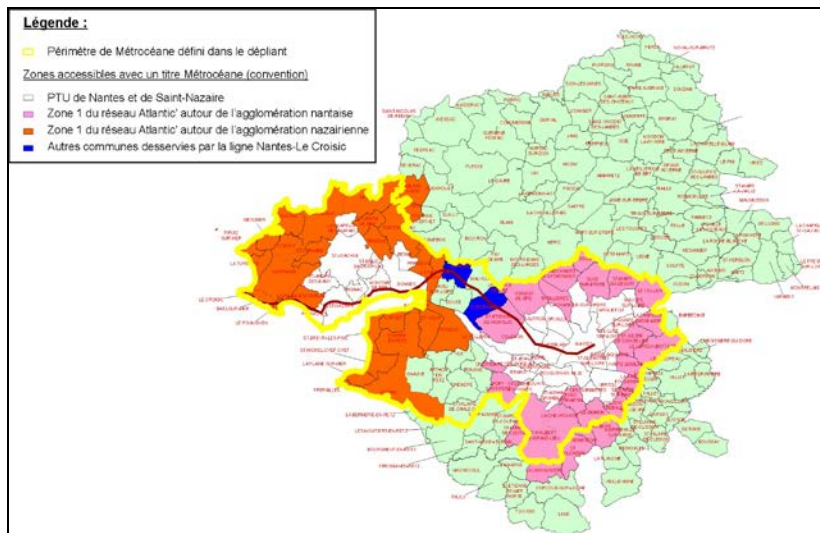
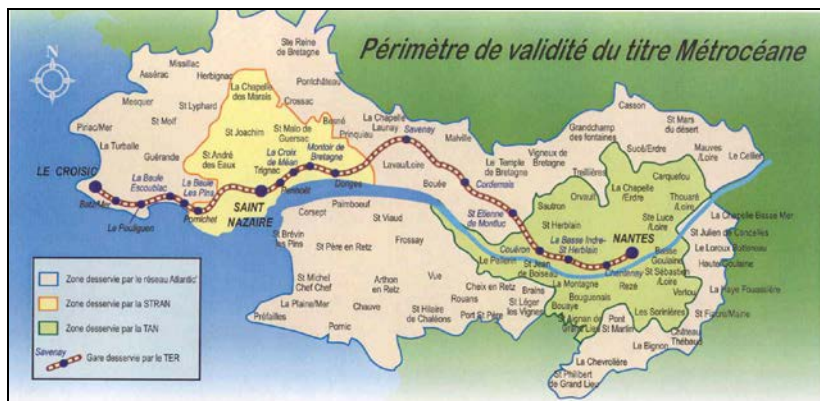
- Nantes-St. Nazaire
- Nantes-Le Croisic
- St. Nazaire-Le Croisic

mais qui correspondent plus à trois niveaux de tarif qu'à des zones d'un tarif zonal classique. De plus, le domaine de validité du système est peu clair.

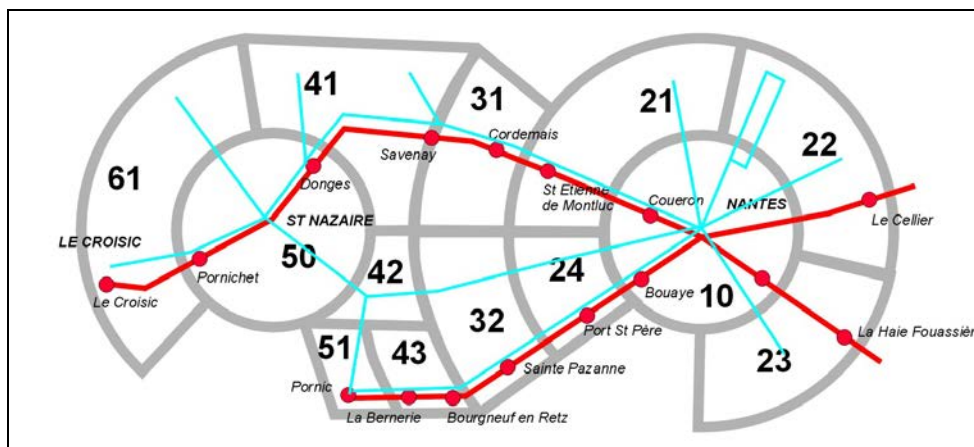
La tâche a donc consisté à développer un système de zone cohérent, après l'analyse des points faibles, et à estimer son coût financier.

Différentes propositions pour un système de prix et de zones ont été élaborées, puis examinées dans le cadre de réunions de travail avec les collectivités territoriales et les entreprises de transport. Des exemples d'expériences similaires, surtout en Allemagne, ont été présentées.

L'accent a été mis sur les possibilités d'élargissement du système proposé au-delà du domaine d'application actuel, puisque la Région des Pays de la Loire et le Département de Loire-Atlantique ont manifesté leur intérêt en ce sens.



Domaine de validité annoncé et réel du système Métrocéane



Proposition de nouveau système zonal